

Le Mot du Maire

Nous voilà à mi-mandat, que le temps passe !

Les nombreuses réunions du conseil municipal, de ses commissions de travail, ou bien celles où nous sommes conviées ont beaucoup sollicité les conseillers municipaux.

La rentrée scolaire de septembre voit le nombre d'élèves augmenter de façon significative à l'école du village. Ne relâchons pas nos efforts, continuons d'attirer de nouveaux élèves, sachons convaincre du bon enseignement et soyons les ambassadeurs de l'école du village !



L'année 2017

Aura vu la fin des travaux de la numérotation des habitations et de la désignation des voiries, la réfection d'une partie du plancher de l'église, la suite des travaux de la salle des fêtes avec la création d'espaces de rangements ainsi que le remplacement des fenêtres côté Est par des vitrages présentant une isolation thermique, phonique et sécuritaire importante, la création d'une mezzanine à la maison des Chênes, la fin des travaux de l'espace jeux entre city stade et salle des fêtes, la pose du défibrillateur, la fin de l'étude de la traversée du bourg et de sa zone 30 (km/h), et le démarrage des travaux des deux appartements du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère.

L'effort des travaux de voiries a été poursuivi, profitant des coûts de goudron encore dans la fourchette basse, comparé à ce que nous avons connu dans les années 2010 / 2013.

Notre engagement « zéro phyto » et l'aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne nous a permis d'investir dans du matériel nous permettant de désherber tout en gardant des coûts de fonctionnement maîtrisés (rapidité de mise en œuvre et efficacité du matériel).

L'année 2018

Verra la fin de la rénovation des deux appartements et la réfection totale de l'espace situé devant Les Vieux Chênes et les abords paysagés de l'ancien presbytère.

Une étude est en cours concernant l'espace situé au carrefour des routes de Villers, de l'Eglise, du Midi et des Ecoliers. Ces futurs travaux verront le virage redessiné, redonneront la largeur nécessaire au trottoir sous l'église, créeront une zone sécurisée pour la traversée des piétons, ainsi que la matérialisation de places de stationnements minutes. **Le bourg sera donc en 2018 entièrement en zone 30 (km/h).**

Le conseil a proposé à Charlieu Belmont Communauté la labellisation FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) de chemins de randonnée sur le territoire de notre commune. Ceux-ci doivent répondre à des règles strictes de revêtement goudron limité et d'intérêt touristique. Le Grand Couvert sera bien entendu situé sur le circuit.

Je profite de cet éditorial pour rappeler aux Saint Hilairaux que la commune poursuit une politique d'entretien soutenue des chemins de randonnée de son territoire. Nombreux sont ceux qui les découvrent pour y pratiquer la marche, le footing, la découverte botanique, la photographie, etc



Consulter le site internet <http://www.st-hiltaire-sous-charlieu.com/>

L'acquisition d'une parcelle au centre bourg, ouvre des perspectives pour le futur. Une boîte à idées est disponible en mairie pour que vous puissiez porter à la connaissance des conseillers municipaux vos réflexions d'aménagements.

Notre commune poursuit donc ses travaux de sécurisation, d'accueil, de lien avec la nature, d'embellissement et met tout en œuvre pour l'accueil de nouveaux habitants, notamment dans le lotissement disponible au bourg où les premiers lots vendus verront la construction des premières maisons. Des espaces végétalisés et fleuris seront créés lorsque les lots seront commercialisés.

Meilleurs Vœux à tous pour cette nouvelle année ...